

Activités Jeunesse : congé d'automne

Bonjour à tous,

La Commune de Waterloo a la volonté de proposer aux jeunes adolescents un éventail d'activités et d'animations gratuites pendant les congés d'automnes.

Ces activités ont pour but de participer à leur épanouissement moral et physique.

Afin de garantir le bon fonctionnement de ces activités, la Cellule Enseignement-ATL-Jeunesse a rédigé une charte destinée à votre/vos enfant(s) afin que nos activités se déroulent au mieux.

Il est donc demandé aux jeunes et à leurs parents de s'engager à respecter l'ensemble de la charte suivante.

1. Comportement

Le jeune s'engage à respecter les règles de politesse, d'hygiène et de tenue vestimentaire élémentaires, et à avoir un comportement ne portant pas atteinte à la tranquillité des autres jeunes et de toute autre personne en général.

Tout langage grossier ou injurieux, tout comportement intolérant, agressif ou violent, le non-respect ou la détérioration du matériel ou des locaux (vol et/ou vandalisme), entraînerait le renvoi du jeune.

2. Ponctualité

Je suis à l'heure pour l'activité.

3. Annulation / Absence

Je préviens en cas d'annulation afin de permettre aux éventuelles personnes en liste d'attente de pouvoir s'inscrire.

Toute absence non justifiée sera prise en compte lors des prochaines inscriptions.

4. Utilisation du téléphone

Pendant la durée de l'activité, je mets mon GSM en mode « avion » et je le range.

5. Activités

Je fais preuve d'attention et je respecte toutes les consignes.

Je participe activement.

Date et signature du jeune

Date et signature des parents